



Conférence des Parties

Vingtième session

Lima, 1^{er}-12 décembre 2014

Point 12 a) de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives au financement

Financement à long terme de l'action climatique

**Rapport de synthèse de l'atelier de session sur le financement
à long terme de l'action climatique en 2014**

Note du secrétariat

Résumé

On trouvera dans le présent rapport un résumé des débats tenus lors de l'atelier de session sur le financement à long terme de l'action climatique organisé en 2014 sur les questions suivantes: stratégies et démarches des pays développés visant à accroître le financement de l'action climatique entre 2014 et 2020; coopération visant à instaurer des conditions plus propices et soutien des activités de préparation; et appui dont les pays en développement auront besoin.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–3	3
A. Mandat.....	1–2	3
B. Objet de la note.....	3	3
II. Travaux de l’atelier de session.....	4–15	3
A. Préparatifs.....	4–6	3
B. Délibérations	7–15	4
III. Stratégies et approches visant à accroître le financement de l’action climatique de 2014 à 2020	16–41	8
A. Volume prévu des ressources financières mobilisées pour l’action climatique auprès de différentes sources	19–25	9
B. Politiques, programmes et priorités	26–31	10
C. Mesures et plans visant à mobiliser un financement supplémentaire	32–36	11
D. Équilibrer le financement des activités d’adaptation et d’atténuation	37–40	13
E. Mesures prises pour instaurer des conditions propices.....	41	13
IV. Coopération visant à instaurer des conditions plus propices, soutien des activités de préparation et appui dont les pays en développement auront besoin.....	42–60	14
A. Coopération visant à instaurer des conditions plus propices et activités de préparation au niveau des pays, des programmes et des projets.....	44–52	14
B. Enseignements tirés du financement à mise en œuvre rapide dans l’optique du déploiement effectif du financement de l’action climatique.....	53–54	16
C. Mesures nécessaires pour mieux tenir compte de l’appui dont les pays en développement ont besoin.....	55–60	17
Annexes		
I. Programme of the in-session workshop on long-term climate finance in 2014		19
II. Questions to guide the breakout discussions at the in-session workshop on long-term climate finance in 2014		21

I. Introduction

A. Mandat

1. Dans sa décision 3/CP.19, la Conférence des Parties a pris note du rapport des coprésidents sur les résultats du programme de travail prorogé sur le financement à long terme¹ et a décidé de poursuivre les délibérations sur le financement à long terme².

2. Dans la même décision, la Conférence des Parties a demandé au secrétariat d'organiser des ateliers de session consacrés, entre autres, aux stratégies et approches visant à accroître le financement de l'action climatique mentionnées au paragraphe 10 de la décision 3/CP.19, à la coopération visant à instaurer des conditions plus propices et au soutien des activités de préparation, ainsi qu'à l'appui dont les pays en développement auront besoin, de 2014 à 2020. La Conférence des Parties a également chargé le secrétariat d'établir un résumé des ateliers afin qu'elle l'examine et pour éclairer le dialogue ministériel biennal de haut niveau sur le financement de l'action climatique qui débutera en 2014, mentionné au paragraphe 13 de la même décision³.

B. Objet de la note

3. Le présent rapport contient des informations sur les préparatifs et les travaux de l'atelier de session sur le financement à long terme de l'action climatique organisé en 2014 (chap. II), ainsi qu'un résumé des débats sur les stratégies et approches visant à accroître le financement de l'action climatique de 2014 à 2020 (chap. III), sur la coopération visant à instaurer des conditions plus propices et le soutien des activités de préparation et sur l'appui dont les pays en développement auront besoin (chap. IV).

II. Travaux de l'atelier de session

A. Préparatifs

4. Conformément au mandat décrit au paragraphe 2 ci-dessus, le secrétariat a invité M. Kamal Djemouai (Algérie) et M. Herman Sips (Pays-Bas) à faciliter l'organisation de l'atelier de session. En outre, le secrétariat a engagé des consultations informelles avec les représentants des groupes régionaux en marge de la sixième réunion du Comité permanent du financement, tenue les 4 et 5 mars 2014, et durant la quatrième partie de la deuxième session du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée (ADP), tenue du 10 au 14 mars 2014. Ces consultations avaient pour objet de solliciter les vues des Parties sur la conception du programme de l'atelier, notamment sur ses objectifs, ses thèmes et son déroulement.

5. Sur la base de ces consultations, le secrétariat a organisé le 25 avril 2014 un séminaire en ligne animé par M. Sips et M. Djemouai, afin de recueillir d'autres avis sur la

¹ FCCC/CP/2013/7.

² Décision 3/CP.19, par. 1 et 12.

³ Décision 3/CP.19, par. 12.

conception du programme de l'atelier auprès d'un plus large éventail de parties prenantes⁴. Le séminaire, ouvert à toutes les Parties et à toutes les organisations ayant le statut d'observateur, s'est tenu en deux temps pour permettre aux participants se trouvant dans différents fuseaux horaires d'y prendre part. Au total, 123 personnes y ont participé. Les enregistrements vidéo et les diapositives de présentation ont été publiés sur la page Web consacrée au financement à long terme de l'action climatique⁵.

6. À la suite du séminaire en ligne et des consultations informelles, le secrétariat, en concertation avec les cofacilitateurs, a élaboré un programme provisoire pour l'atelier de session et a invité des intervenants, des orateurs et des animateurs pour des discussions de groupe. Ce programme figure à l'annexe I.

B. Délibérations

7. L'atelier de session sur le financement à long terme de l'action climatique a eu lieu les 11 et 12 juin 2014, à l'occasion de la quarantième session des organes subsidiaires, à Bonn (Allemagne). L'atelier était ouvert à toutes les Parties et organisations admises en qualité d'observateurs qui assistaient aux sessions.

8. Il était divisé en deux séances de trois heures. La première partie, le 11 juin, portait sur les informations relatives aux stratégies et approches visant à accroître le financement de l'action climatique de 2014 à 2020. La seconde partie de l'atelier, le 12 juin, portait sur la coopération visant à instaurer des conditions plus propices, l'appui dont les pays en développement auront besoin et le soutien des activités de préparation.

9. L'atelier a débuté par des observations liminaires formulées par M^{me} Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention. Évoquant les 100 milliards de dollars par an à mobiliser d'ici à 2020, M^{me} Figueres a insisté sur l'importance de cet objectif, mais elle a souligné que les besoins réels et urgents d'investissement dans des infrastructures résilientes face aux changements climatiques, principalement dans les pays en développement, étaient au minimum de l'ordre de 1 000 milliards de dollars. À cet égard, elle a mis l'accent sur trois aspects essentiels: le volume du financement requis; l'urgente nécessité de réaliser des investissements dans le domaine du climat dans les pays en développement, en particulier là où il est prévu que les émissions de gaz à effet de serre augmentent nettement au cours des vingt prochaines années; et la prise en considération, dans les investissements d'infrastructure, de la résilience face aux changements climatiques. Par ailleurs, sachant que la plupart des flux financiers liés au climat associeront sources publiques et privées, elle a mis l'accent sur le rôle du financement public dans la mobilisation des ressources du secteur privé en vue d'atteindre une taille critique et a souligné combien il importait d'exercer un réel impact dans ce domaine.

10. Les deux parties de l'atelier ont débuté par une présentation du contexte. Dans la première partie, un représentant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a donné un aperçu du financement des activités liées au climat et du volume actuel des flux financiers, en faisant part des réflexions suscitées par les interventions publiques dans des programmes et projets d'atténuation et d'adaptation dans les pays en développement, ainsi que du rôle du soutien financier international pour atteindre un volume critique de flux financiers et en garantir la prévisibilité. L'encadré 1 ci-après présente quelques-uns des éléments clefs de cet exposé.

⁴ La note informelle établie par le secrétariat en vue des débats du séminaire en ligne est accessible à l'adresse: http://www.unfccc.int/files/cooperation_support/financial_mechanism/long-term_finance/application/pdf/ltf2014_webinar_informal_note.pdf.

⁵ <http://www.unfccc.int/8168.php>.

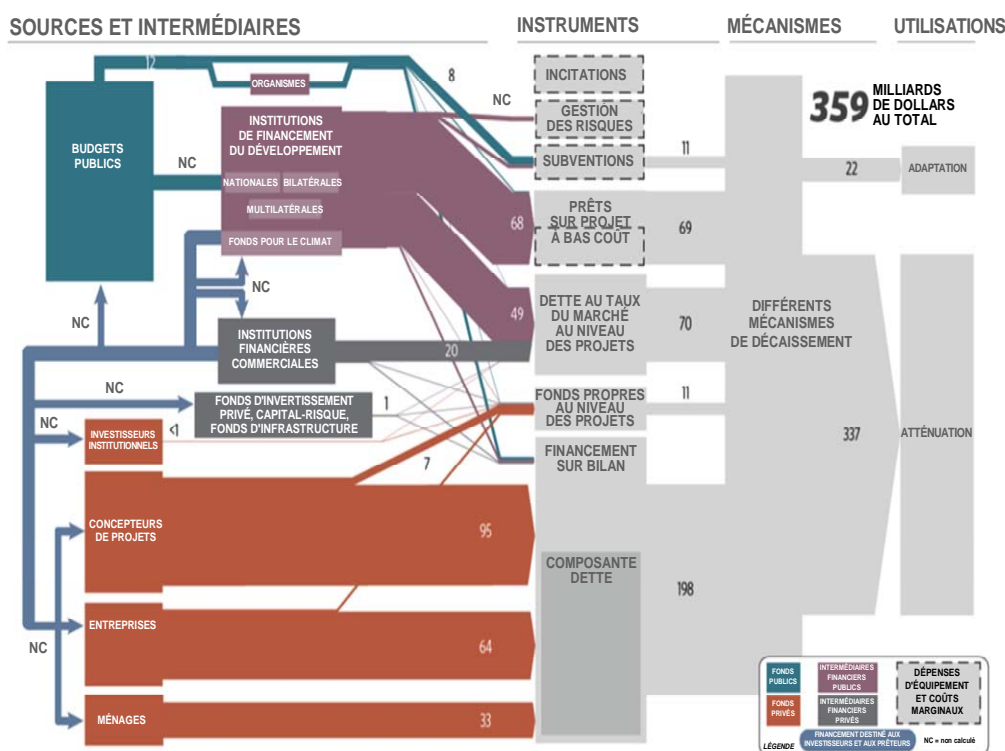
Encadré 1

Éléments clefs de l'exposé de mise en situation présenté par le PNUD

Vue d'ensemble du financement de l'action climatique au niveau mondial:

- Les flux ont été estimés à 359 milliards de dollars au total en 2012 mais, selon l'Agence internationale de l'énergie, les investissements devront atteindre 5 000 milliards de dollars en 2020, rien que pour une infrastructure énergétique non polluante;
- Le financement de l'action climatique passe par divers mécanismes, sources, instruments et agents aboutissant à des projets et programmes d'atténuation et/ou d'adaptation.

Les flux financiers liés au climat en 2012



Source: Climate Policy Initiative, 2013.

Abréviation: NC = non calculé.

Expérience acquise par le PNUD dans la mise en œuvre de programmes et projets relatifs aux changements climatiques:

- Recourir aux processus multipartites, intersectoriels et impulsés par les pays qui définissent comment hiérarchiser et mettre en œuvre les moyens de financement de l'action climatique: intégrer les changements climatiques dans les politiques et stratégies nationales de développement et dans l'ensemble des plans ministériels; miser sur une vision et une stabilité à long terme; et prévoir des objectifs politiques et des plans d'exécution réalistes;

- Renforcer les capacités et la coordination en matière de gestion du financement de l'action climatique à long terme: développer les capacités de planification, d'accès, de réalisation, de suivi, d'établissement de rapports et de vérification en la matière; assurer la cohérence entre les activités menées d'un secteur, d'un échelon et d'un ministère à l'autre; et partager les enseignements et les connaissances aux niveaux national et international afin de renforcer les capacités et l'engagement à prévoir;
- Mettre en place un portefeuille de projets de nature à produire des résultats: exécuter des projets susceptibles d'être financés, assortis d'outils tels que les analyses d'impact économique et social; utiliser le financement public comme catalyseur pour mobiliser un financement privé; et mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation efficaces pour vérifier et mesurer l'efficacité du financement de l'action climatique.

11. Dans la deuxième partie de l'atelier, un représentant de l'Overseas Development Institute a fait part des enseignements tirés de projets d'évaluation des besoins dans les pays en développement, des enseignements à retenir de l'expérience acquise par les pays dans l'établissement de conditions propices à l'expansion du financement de l'action climatique, ainsi que d'informations sur des modalités efficaces de financement dans ce domaine et le programme de préparation du Fonds vert pour le climat. L'encadré 2 ci-après présente quelques-uns des éléments clefs de cet exposé.

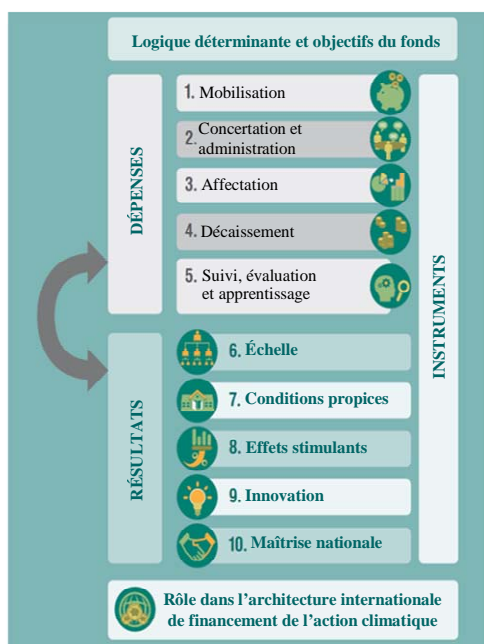
Encadré 2

Éléments clefs de l'exposé de mise en situation présenté par l'Overseas Development Institute

Enseignements tirés des évaluations des besoins:

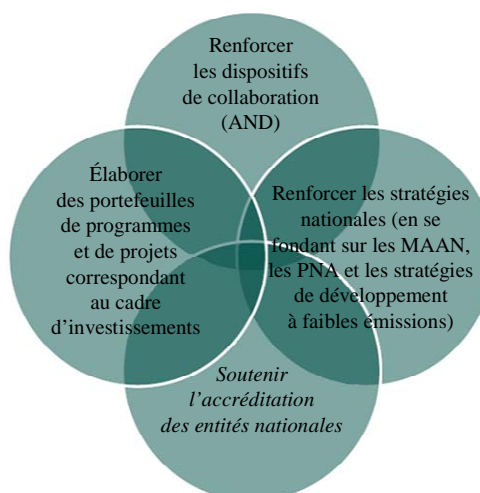
- Étude nationale de l'économie, de l'environnement et du développement pour les changements climatiques (NEEDS) au titre de la Convention: les estimations des besoins des pays s'échelonnaient entre 45 millions et 33,01 milliards de dollars; de meilleures informations sur les émissions et la vulnérabilité sont nécessaires pour effectuer une évaluation fiable; le champ d'application et les méthodes étaient disparates;
- Projet NEEDS du PNUD: a investi dès le départ dans l'établissement d'orientations détaillées sur les méthodes; a cherché à collaborer avec des institutions locales, notamment des groupes de réflexion ou des consultants nationaux, lorsque cela était possible;
- Évaluations des besoins technologiques: les coûts détaillés n'étaient souvent pas disponibles; il est nécessaire d'établir des liens plus étroits avec les processus nationaux; les priorités n'étaient pas bien définies.

Comprendre l'efficacité du financement de l'action climatique



Source: Overseas Development Institute, 2013.

Mesures de préparation prioritaires du Fonds vert pour le climat



Source: Selon l'exposé de l'Overseas Development Institute.

Abréviations: AND = autorités nationales désignées, MAAN = mesures d'atténuation appropriées au niveau national, PNA = plans nationaux d'adaptation.

12. À la suite de ces exposés, des experts des Parties et de centres de réflexion internationaux ont repris certains éléments du contexte présenté et ont exprimé leurs vues en fonction de leur domaine de compétence et de l'expérience de chaque pays. Pour faciliter les discussions, les participants à l'atelier ont ensuite été répartis en quatre groupes restreints, chaque groupe étant dirigé par le représentant d'une Partie chargé d'animer les débats. Une série de questions servant à orienter les discussions a été établie par le secrétariat et les animateurs, en concertation avec les responsables des groupes de discussion (voir l'annexe II).

13. Afin de favoriser les discussions sur les thèmes examinés et de tirer le meilleur parti de l'atelier, les discussions en groupe se sont déroulées selon un système de «manège», les participants étant invités à changer de groupe de discussion toutes les vingt minutes. Les responsables des groupes de discussion ont rendu compte des débats à la plénière à l'issue de chaque séance de discussion et des observations finales ont été formulées par les animateurs. Le programme, les diapositives de présentation et les enregistrements vidéo de l'atelier de session sont disponibles sur la page Web consacrée à cet événement⁶.

14. Afin de restituer avec précision les discussions qui ont eu lieu au cours de l'atelier, le secrétariat a tenu compte des diapositives présentées, des tableaux de conférence utilisés

⁶ <<http://unfccc.int/8168.php>>.

lors des séances en groupe, des enregistrements vidéo, des résumés des discussions présentés par les animateurs et des notes qu'il avait lui-même prises tout au long des travaux. Le secrétariat a également tenu compte des observations formulées au sujet du projet de rapport de synthèse qui a été distribué à toutes les personnes ayant contribué aux travaux, y compris les animateurs, les conférenciers, les intervenants et les responsables des groupes de discussion, afin qu'ils les examinent et donnent leur avis sur la présentation factuelle de leurs contributions à l'atelier de session.

15. On trouvera dans les sections III et IV ci-après un compte rendu succinct des discussions qui ont eu lieu durant les première et seconde parties de l'atelier, respectivement.

III. Stratégies et approches visant à accroître le financement de l'action climatique de 2014 à 2020

16. L'objectif principal de la première partie de l'atelier était de faciliter un échange de vues sur les informations fournies en 2013 par les pays développés parties au sujet des stratégies et approches visant à accroître le financement de l'action climatique⁷. L'autre objectif important était de susciter des idées et des propositions concernant les aspects quantitatifs et qualitatifs des informations communiquées et le degré de détail que les pays développés parties pourraient prévoir dans leurs communications ultérieures⁸.

17. Les participants ont constaté que de telles communications fournissaient de précieux renseignements sur les efforts déployés par les pays développés parties pour accroître le financement de l'action climatique et ont dit apprécier la possibilité d'en débattre plus en détail et de mieux les comprendre. Cela étant, ils ont noté que les aspects ci-après se prêtaient à des améliorations:

a) L'apport d'informations sur les éléments quantitatifs d'un profil d'évolution permettant de conférer un caractère plus prévisible à l'accroissement du financement de l'action climatique, compte tenu de l'expérience tirée de la mobilisation de ressources au cours de la période de financement à mise en œuvre rapide;

b) La nécessité d'étoffer l'information sur les volumes prévus de financement de l'action climatique provenant de différentes sources, notamment le financement privé mobilisé par des interventions publiques;

c) Des informations complémentaires plus détaillées sur les mesures prises dans les pays développés parties pour accroître le financement de l'action climatique en vue de soutenir les pays en développement parties, notamment – dans certains cas – plus de détails sur les initiatives visant à aider ces pays à surmonter les obstacles rencontrés, ainsi que des informations sur les dispositions prises pour instaurer des conditions plus propices dans les pays développés parties;

d) Une vision plus stratégique d'un changement de paradigme s'articulant sur des mesures et des instruments financiers particuliers, et garantissant que les moyens de financement fournis répondent aux besoins et aux priorités des pays tout en produisant des effets et des résultats;

e) Le niveau d'agrégation des informations sur les stratégies et les approches actualisées, à définir en tenant compte de l'utilisateur final. Par exemple, les informations

⁷ Au paragraphe 67 de la décision 1/CP.18, les Parties ont été invitées à fournir des informations sur leurs stratégies et approches visant à accroître le financement de l'action climatique.

⁸ Conformément à la décision 3/CP.19, par. 10.

mises à jour devraient indiquer aux négociateurs du financement de l'action climatique si l'effort collectif entrepris pour atteindre l'objectif de 100 milliards de dollars est en bonne voie. Pour les acteurs intervenant dans la mobilisation et l'acheminement de ressources financières, les informations mises à jour devraient contenir des données précises sur le volume des fonds mobilisés, les différentes sources, les instruments, les mécanismes et les modalités d'accès;

f) Davantage d'informations sur la façon dont le financement fourni répond aux besoins et priorités des pays en développement, définis dans le cadre d'une approche impulsée par les pays, tout en produisant des effets et des résultats.

18. Les participants ont passé en revue des exemples précis de stratégies visant à accroître le financement public, d'approches adoptées pour mobiliser un financement privé par des interventions publiques, d'efforts visant à équilibrer l'adaptation et l'atténuation parmi les activités financées, ainsi que de programmes, d'initiatives et de mesures en cours propres à créer des conditions plus favorables. Les débats sont résumés dans les sections ci-après.

A. Volume prévu des ressources financières mobilisées pour l'action climatique auprès de différentes sources

19. Un certain nombre de participants ont estimé que les informations communiquées en 2013 sur les activités soutenues actuellement par les pays développés parties, dont il est question au paragraphe 16 ci-dessus, étaient importantes pour se faire une idée de la mobilisation de ressources financières accrues pour l'action climatique de 2014 à 2020.

20. Au cours des discussions de groupe, un représentant de l'Association indépendante pour l'Amérique latine et les Caraïbes (AILAC) a suggéré que les communications contiennent des données prévisionnelles sur le volume de financement escompté pour les années à venir. Un représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a présenté la stratégie globale appliquée par le Gouvernement britannique pour accroître le financement de l'action climatique, en donnant des informations sur l'expansion du financement public dans le cadre d'une planification budgétaire pluriannuelle et sur la démarche suivie pour accroître le volume des ressources financières provenant de diverses autres sources (banques multilatérales de développement, marchés du carbone, etc.), notamment les fonds privés mobilisés au moyen d'interventions et de financements publics. Un autre intervenant, représentant le Centre Sud, a analysé les informations sur les stratégies et les approches d'un point de vue macro et microéconomique et a estimé que la réalisation de l'engagement consistant à mobiliser conjointement 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 auprès de différentes sources nécessitait un cadre multidimensionnel plus large.

21. Soulignant qu'il fallait que les ressources mobilisées pour l'action climatique à long terme dans les pays en développement soient prévisibles et accessibles, certains participants ont été d'avis que les informations concernant le volume prévu du financement de l'action climatique devaient être étayées par les facteurs expliquant l'évolution de ce financement tant dans le passé qu'à l'heure actuelle (par exemple, à partir de la période de financement à mise en œuvre rapide), notamment les sources, les instruments et les mécanismes. Si de telles informations étaient mises à profit pour établir des prévisions, elles pourraient améliorer la transparence et la prévisibilité du financement de l'action climatique à l'avenir et encourager ainsi la planification et la mise en œuvre de stratégies de développement à faibles émissions et de plans nationaux d'adaptation dans les pays en développement.

22. Certains participants ont fait observer qu'un financement public de l'action climatique était disponible et qu'il pouvait encore être accru, mais que l'octroi des fonds

dépendait de l'élaboration de bons projets correspondant aux critères de financement, en particulier dans le domaine de l'adaptation. Cependant, d'autres participants ont constaté que l'élaboration de tels projets revenait cher et nécessitait du temps et des compétences qui faisaient souvent défaut dans les pays en développement. Il a aussi été estimé que la mise en place d'une réserve de projets pouvait être considérée comme une condition supplémentaire à remplir pour obtenir un soutien financier et que la plupart des ressources financières allouées à l'adaptation étaient actuellement fournies par les pays en développement eux-mêmes, faute d'un financement suffisant dans ce domaine au titre de la Convention.

23. Le débat a porté ensuite sur les définitions relatives au financement de l'action climatique et sur la difficulté qu'ont la plupart des Parties et des autres intervenants associés à l'élaboration et au financement de projets à déterminer clairement, par exemple, ce qui peut être considéré comme un projet d'adaptation. Mettant l'accent sur l'expérience tirée de la coopération bilatérale, des participants ont indiqué que des interprétations divergentes des définitions en question pouvaient aussi influencer sur la planification et la répartition des financements au niveau des sources.

24. Deux intervenants, soutenus par d'autres participants, ont estimé que les informations communiquées en 2013 au sujet des stratégies et des approches privilégiaient les aspects qualitatifs de l'accroissement du financement de l'action climatique et ont proposé qu'une plus grande attention soit accordée aux aspects quantitatifs. Un intervenant a jugé crucial que les stratégies et les approches tiennent compte des questions relatives à l'efficacité du financement de l'action climatique, mais que le fait de mettre l'accent sur de tels aspects qualitatifs ne permettait pas de préciser et de prévoir le volume des ressources financières mobilisées pour l'action climatique.

25. D'autres participants ont envisagé les aspects qualitatifs de l'efficacité du financement de l'action climatique dans la perspective stratégique d'un accroissement de ce financement, où un cadre de gestion axé sur les résultats contribue à étayer un changement de paradigme, à l'aide d'informations précises sur les sources publiques, privées et autres, les instruments financiers et les mécanismes de financement.

B. Politiques, programmes et priorités

26. Les débats relatifs aux politiques, aux programmes et aux priorités se sont déroulés au cours des deux parties de l'atelier de session. Ces sujets ont été abordés de manière plus ou moins approfondie en fonction du contexte et du thème considéré. Par exemple, les débats sur les politiques qui font partie des stratégies et des approches ont eu lieu dans le contexte tant des environnements propices à la mobilisation du financement de l'action climatique dans les pays développés que des conditions propres à faciliter la mobilisation et le déploiement effectifs du financement des activités liées au climat dans les pays en développement.

27. Les débats sur les politiques ont fait écho, dans une large mesure, aux échanges de vues sur le programme de travail prorogé sur le financement à long terme en 2013⁹. Certains participants ont mentionné des exemples de politiques climatiques déjà en œuvre dans plusieurs pays en développement, en soulignant qu'il fallait prendre en compte les efforts déployés pour instaurer des conditions propices. D'autres participants ont cité des études selon lesquelles des politiques et des objectifs adéquats (par exemple, dans le secteur de l'énergie renouvelable) contribuent à accroître le financement et l'investissement du secteur privé. Des discussions ont été consacrées au rôle et à la fonction des sources

⁹ Pour de plus amples informations sur ce sujet, voir le document FCCC/CP/2013/7.

publiques dans la mobilisation d'un financement accru des activités d'atténuation et d'adaptation dans les pays en développement.

28. En ce qui concerne l'atténuation, les participants ont examiné les informations sur les démarches qui privilégient les moyens de remédier aux obstacles au financement et à l'investissement privé de l'action climatique. Certains participants ont cité des exemples de soutien au niveau des projets et des programmes, contribuant à réduire les risques, notamment en faisant appel à des organismes de crédit à l'exportation. De telles informations pourraient faire l'objet d'un degré plus élevé de granularité, compte tenu de l'abondance de renseignements décrivant les différents obstacles et du manque de précisions sur les stratégies visant à les surmonter. Divers exemples ont été présentés durant les débats et examinés plus en détail lors des discussions de groupe, notamment ceux du Japon (qui recourt à ses organismes de crédit à l'exportation afin de réduire les risques pour le secteur privé) et des États-Unis d'Amérique (où les financements sous forme de dons sont canalisés par l'Initiative États-Unis-Afrique pour le financement de l'énergie propre afin de soutenir l'élaboration des projets durant leur première phase).

29. Certains participants ont évoqué l'expérience de pays développés parties qui ont défini des priorités concernant le soutien apporté aux pays en développement dans le cadre des stratégies et des approches visant à accroître le financement de l'action climatique. De nombreux participants ont fait état de priorités en matière de résultats et d'impact, d'efficacité dans la fourniture de moyens de financement dans le domaine du climat, et de volume critique, en particulier pour le financement provenant de sources privées. Le représentant d'une Partie a cité l'innovation financière visant à parvenir à l'échelle voulue parmi les priorités fixées dans son pays pour soutenir les pays en développement.

30. D'autres participants ont souligné que la priorité essentielle consistait à veiller à ce que l'aide corresponde aux besoins des pays en développement. Les débats sur les priorités ont ensuite porté sur diverses questions telles que la maîtrise nationale, le renforcement des institutions nationales et l'état de préparation.

31. Il a été question à plusieurs reprises des points de vue divergents concernant l'élaboration de réserves de projets et l'échelonnement du financement. Des participants ont jugé nécessaire de définir les politiques, les programmes et les priorités de manière à permettre une certaine souplesse dans le financement des projets au cours d'une période donnée. D'autres participants ont estimé que l'élaboration d'une réserve de projets était essentielle pour l'approbation d'un financement, notamment pour établir des dispositifs budgétaires et prévoir l'affectation des fonds.

C. Mesures et plans visant à mobiliser un financement supplémentaire

32. Les débats sur les mesures et les plans visant à mobiliser des ressources supplémentaires avaient pour toile de fond la nécessité d'accroître le financement de l'action climatique pour atteindre l'objectif commun de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020. Bon nombre de participants ont adopté une approche prospective de la question du financement supplémentaire en la mettant en rapport avec la disponibilité d'informations tant quantitatives que qualitatives sur le volume prévu des ressources susceptibles de financer l'action climatique. Divers aspects ont souvent été considérés comme insuffisamment précis dans les informations communiquées en 2013, dont il est question au paragraphe 16 ci-dessus:

a) Les informations qui contribuent à la prévisibilité, telles que les objectifs de mobilisation de ressources supplémentaires par rapport au niveau actuel du financement public dans un laps de temps donné;

b) Les informations relatives à l'extensibilité (sources potentielles, instruments financiers, mécanismes de financement, etc.).

33. Vu combien il était difficile de planifier un budget à plus long terme et de prévoir le volume des flux financiers privés, certains participants ont estimé que les mesures et plans ultérieurs de financement supplémentaire étaient tributaires de facteurs d'incitation et d'attraction. En l'occurrence, les facteurs ci-après ont été cités:

a) L'élaboration de réserves de projets qui peuvent justifier l'attribution de ressources publiques accrues par les pays développés parties, notamment pour des activités d'adaptation dans des pays en développement parties;

b) Les politiques et cadres réglementaires qui incitent le secteur privé à participer aux programmes et projets d'atténuation et d'adaptation;

c) Les conditions propices mises en place dans les pays en développement, qui réduisent le risque politique et renforcent la capacité d'attirer et de mobiliser un financement en faveur de l'action climatique.

34. Le financement privé étant supposé contribuer à l'objectif de 100 milliards de dollars par an, les informations concernant la mobilisation de ressources privées ont suscité un intérêt notable. Des participants ont donné des exemples de mesures et de plans adoptés par les pays développés parties pour faire appel aux moyens de financement du secteur privé, tant collectivement qu'individuellement, en soulignant l'importance de ces mesures dans les efforts entrepris par les pays développés pour mobiliser davantage de ressources dans le domaine du climat. D'autres ont décrit leurs efforts visant à faire appel à un financement privé dans le cadre de l'objectif plus large consistant à contenir le réchauffement de la planète en dessous de 2° C (par exemple, en faisant en sorte que le secteur privé consacre ses moyens de financement et ses investissements à des infrastructures résilientes face au changement climatique et sobres en carbone plutôt qu'à des équipements à fortes émissions de carbone). Le représentant d'un pays développé a donné l'exemple d'un «laboratoire mondial de l'innovation pour le financement de l'action climatique», initiative conjointe qui réunit les secteurs public et privé de pays développés et de pays en développement pour élaborer, contrôler et mettre à l'essai des instruments et des approches visant à attirer l'investissement privé dans des projets et des infrastructures à faibles émissions de carbone et sans incidence sur le climat dans les pays en développement.

35. En outre, les participants ont examiné la possibilité d'inclure des informations sur les efforts déployés pour faire appel à d'autres sources, notamment l'utilisation éventuelle d'instruments tels que les taxes sur les transactions financières et les droits de tirage spéciaux.

36. La transparence a été mentionnée à plusieurs reprises dans l'optique du renforcement de la confiance concernant l'engagement pris par les pays développés parties de mobiliser des ressources financières pour l'action climatique. Certains participants ont fait à cet égard une distinction entre l'information sur les mesures et les plans visant à mobiliser un financement (c'est-à-dire la transparence de l'information *ex ante*) et l'information sur les ressources financières fournies aux pays en développement dans le domaine du climat (c'est-à-dire la transparence de l'information *a posteriori*). La première était envisagée comme un moyen d'améliorer la prévisibilité, la seconde étant importante pour clarifier des questions telles que l'origine et la composition des moyens de financement de l'action climatique, ce qui peut du même coup étayer une meilleure planification dans les pays en développement.

D. Équilibrer le financement des activités d'adaptation et d'atténuation

37. Les débats sur ce sujet ont porté sur les efforts déployés par les Parties pour équilibrer le financement des activités d'adaptation et d'atténuation au stade de la répartition des fonds, notamment aux niveaux multilatéral et bilatéral. De nombreux participants ont exprimé divers points de vue sur la façon dont les Parties définissent l'équilibre entre le financement de l'adaptation et celui de l'atténuation dans le cadre de la Convention, qu'il s'agisse de mesurer le volume ou la proportion de ressources allouées ou de déterminer un tel équilibre en fonction des besoins, en se fondant sur des approches d'inspiration nationale.

38. Bon nombre de participants ont constaté que, même si l'équilibre n'est pas déterminé au niveau de la Convention, des progrès ont été réalisés à cet égard, notamment la décision du Conseil du Fonds vert pour le climat fixant comme objectif à terme d'attribuer 50 % du financement à l'atténuation et 50 % à l'adaptation, sur la base de moyens de financement équivalents à des dons, avec une valeur plancher de 50 % pour les ressources destinées à l'adaptation, en particulier pour les pays vulnérables, dont les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et les pays d'Afrique. Au niveau bilatéral, bon nombre de participants ont estimé qu'il était souvent difficile de trouver des projets aptes à bénéficier d'un financement au titre de l'adaptation et que cela avait une incidence sur la répartition des fonds et, partant, sur l'équilibre entre l'adaptation et l'atténuation.

39. Les discussions ont ensuite porté sur les obstacles à l'accroissement du financement de l'action climatique dans le domaine des activités et des solutions d'adaptation, certains participants soulignant que l'attribution de ressources en fonction des besoins était un moyen important permettant de trouver un juste milieu. D'autres participants ont estimé que les réserves de projets d'adaptation stimulaient l'affectation de ressources, ce qui déterminait l'équilibre à établir.

40. Une autre question fréquemment soulevée portait sur l'influence que les différentes sources de financement pouvaient avoir sur l'équilibre entre l'atténuation et l'adaptation. Certains participants ont estimé que cet équilibre pouvait être difficile à atteindre en raison de la préférence du secteur privé pour les projets d'atténuation et que les fonds publics devaient être la principale source de financement de l'adaptation. Un participant a décrit la stratégie adoptée par son gouvernement pour atteindre un taux de 50 % de financement public à l'intention des pays en développement. D'autres participants ont évoqué des stratégies et approches qui tiennent compte du renforcement des capacités et de l'instauration de conditions propices pour stimuler le financement et l'investissement du secteur privé dans des projets d'adaptation.

E. Mesures prises pour instaurer des conditions propices

41. Les débats relatifs aux conditions propices se sont déroulés au cours des deux parties de l'atelier de session et ont largement fait écho aux discussions consacrées au programme de travail prorogé sur le financement à long terme en 2013. Dans la première partie, le débat a porté principalement sur le rôle des conditions propices tel qu'il ressort des informations fournies au sujet des stratégies et des approches visant à mobiliser un financement accru des activités liées au climat. Dans la deuxième partie, le débat a été axé tant sur les projets que sur une perspective plus large. On trouvera dans la section IV ci-après un aperçu plus détaillé des échanges de vues sur les conditions propices.

IV. Coopération visant à instaurer des conditions plus propices, soutien des activités de préparation et appui dont les pays en développement auront besoin

42. La deuxième partie de l'atelier de session s'est articulée autour des trois derniers éléments prescrits¹⁰ et portait notamment sur des questions de suivi ayant trait à l'efficacité du financement de l'action climatique, compte tenu du rapport des coprésidents sur le programme de travail prorogé sur le financement à long terme, mentionné au paragraphe 1 ci-dessus. Les thèmes subsidiaires ci-après ont guidé les discussions:

a) Enseignements à retenir de la coopération entre pays développés et pays en développement sur l'instauration de conditions plus propices et l'efficacité du financement de l'action climatique, notamment à partir de la période de financement à mise en œuvre rapide;

b) Activités de préparation du financement de l'action climatique, notamment le renforcement de la capacité des pays en développement à mettre en œuvre de manière efficace des projets et des programmes dans ce domaine;

c) Mesures nécessaires pour mieux tenir compte de l'appui dont les pays en développement ont besoin.

43. L'instauration de conditions plus propices a généralement été considérée comme importante pour tous les pays. Certains participants ont estimé qu'un environnement porteur devait sous-tendre les efforts faits pour apporter un soutien aux pays en développement dans le cadre de stratégies et d'approches visant à accroître le financement de l'action climatique (facteurs d'incitation) et pour instaurer des conditions propices dans les pays bénéficiaires (facteurs d'attraction). Pour d'autres participants, le débat sur les conditions propices devait privilégier les activités de préparation en vue d'un déploiement efficace du financement de l'action climatique, l'accent étant mis sur la nécessité de mieux comprendre les besoins des pays en développement en général et leurs besoins d'adaptation en particulier.

A. Coopération visant à instaurer des conditions plus propices et activités de préparation au niveau des pays, des programmes et des projets

44. L'importance de la coopération entre les pays a été considérée comme un des facteurs clefs permettant de développer les possibilités de mobiliser et de déployer des moyens de financer l'action climatique, tant au niveau des pays qu'au niveau des programmes et projets. Un expert et des participants ont estimé que le débat sur les conditions propices au déploiement effectif du financement de l'action climatique devait être fondé sur des approches axées sur la prise en main des programmes par les pays et une programmation d'inspiration nationale visant à soutenir la mise en œuvre de stratégies et de plans nationaux relatifs au climat.

45. Les participants ont échangé des vues, fondées sur leur expérience, concernant les conditions propices en matière de préparation. Certains ont souligné qu'il fallait soutenir le renforcement des capacités permettant d'accéder au financement de l'action climatique, en particulier pour les pays de taille modeste sur le plan économique comme les petits États insulaires en développement, compte tenu des difficultés qu'ils avaient rencontrées pour se procurer des ressources durant la période de financement à mise en œuvre rapide. Il a été

¹⁰ Décision 3/CP.19, par. 12.

constaté que l'appui aux activités de préparation était essentiel pour l'accès à un financement international, provenant en particulier du Fonds vert pour le climat, l'accent étant mis sur l'importance d'approches d'inspiration nationale dans l'appui à accorder à la préparation.

46. Il a été souligné que le soutien des activités de préparation devait aller au-delà des processus d'accréditation, suivre une démarche globale et reposer sur un processus itératif offrant plusieurs points d'entrée au cours du cycle de financement, notamment l'élaboration de réserves de projets susceptibles d'être financés. Des participants ont constaté que, lorsque les pays étaient prêts et bien préparés, la qualité des projets et leur impact potentiel ne pouvaient qu'y gagner, et ils ont rappelé la décision du Conseil du Fonds vert pour le climat faisant de la préparation une priorité stratégique. Certains participants, se référant à l'instrument régissant le Fonds vert pour le climat, ont fait observer que les activités de préparation devaient également permettre aux pays d'accéder directement à un financement¹¹.

47. L'autre question importante soulevée par plusieurs participants a été la nécessité d'améliorer la coordination et la cohérence des activités de préparation. Certains ont donné des exemples de problèmes dus à la multiplicité d'activités analogues de renforcement des capacités et aux prescriptions qui variaient suivant les processus d'accréditation. À la lumière de ce débat, les participants ont pris note des efforts déployés par le secrétariat du Fonds vert pour le climat pour dresser un inventaire des activités liées à la préparation, qui sera mis à jour périodiquement.

48. Par ailleurs, des participants ont souligné le rôle important que les activités de préparation pourraient jouer en aidant les pays en développement à prendre en main les projets et programmes. Les résultats attendus de l'instauration de conditions plus propices au niveau des pays sont notamment les suivants:

a) Un degré plus élevé de prévisibilité et de pérennité des sources de financement disponibles au titre de la Convention auprès des banques multilatérales de développement et d'autres fonds multilatéraux pour le climat;

b) Une meilleure compréhension de l'éventail complet des mécanismes de financement de l'action climatique disponibles, notamment des sources multilatérales et bilatérales de financement;

c) La mise en œuvre de stratégies d'inspiration nationale axées sur un développement résilient face aux changements climatiques et sobre en carbone;

d) Une meilleure compréhension des instruments financiers, des modalités d'accès et des démarches visant à optimiser l'investissement, ainsi que du rôle des intermédiaires;

e) Des incitations à la participation de multiples intervenants et organismes d'exécution au niveau national, notamment du secteur privé et des acteurs au niveau infranational.

49. Plusieurs exemples d'efforts déployés par les pays développés pour instaurer des conditions plus propices ont été présentés par deux experts, qu'il s'agisse de la manière dont le Gouvernement des États-Unis, par une série de directives politiques, avait fait des changements climatiques une de ses trois priorités en matière d'aide extérieure, ou des politiques adoptées par les organismes concernés, tels que l'Overseas Private Investment Corporation, pour orienter les investissements internationaux vers des activités sans effet nuisible sur le climat. Un autre exemple cité était la décision prise par les États-Unis de

¹¹ Voir la décision 3/CP.17, annexe, par. 40.

réduire progressivement le volume des ressources financières publiques allouées à des sources d'énergie à fortes émissions de carbone, sauf dans des cas exceptionnels, engagement pris dans un souci de cohérence avec les efforts entrepris par ce pays pour accroître le financement de sources d'énergie à faibles émissions de carbone. Quelques exemples d'assistance au niveau national destinée aux pays en développement ont été passés en revue, notamment le programme des États-Unis visant à renforcer les capacités à l'appui des stratégies de développement à faibles émissions (EC-LEDS), qui couvre 25 pays, et le programme britannique pour la résilience et l'adaptation aux phénomènes climatiques extrêmes et aux catastrophes, mis en œuvre dans 15 pays.

50. Les participants ont souligné l'importance de la coopération entre les pays au niveau des programmes et des projets. Ils ont présenté des exemples d'appui fourni par des pays développés à des pays en développement pour y instaurer les conditions nécessaires à l'accroissement des flux financiers tant publics que privés.

51. Plusieurs participants ont donné des exemples de coopération entre les pays au niveau des programmes et des projets. Certains participants originaires de pays développés ont fait état de projets soutenus principalement par des dispositifs bilatéraux et conçus pour répondre aux besoins spécifiques des pays en développement. Dans le cadre du programme CE-LEDS, les États-Unis répondent par exemple à des demandes précises de soutien du Gouvernement mexicain. Un autre exemple était le projet Green Africa Power, soutenu par le Royaume-Uni, qui visait à éliminer les obstacles aux investissements du secteur privé dans la production d'énergie renouvelable en Afrique.

52. Une des questions fréquemment posées au cours des débats a été de savoir comment regrouper efficacement des projets dans un pays ou entre plusieurs pays, en particulier ceux de taille modeste sur le plan économique. À cet égard, et à la lumière des activités de préparation, de nombreux participants ont souligné qu'il fallait mieux comprendre le rôle des intermédiaires financiers, notamment au niveau des programmes et projets.

B. Enseignements tirés du financement à mise en œuvre rapide dans l'optique du déploiement effectif du financement de l'action climatique

53. Ce débat a porté sur les enseignements tirés de la collaboration entre les pays au cours de la période de financement à mise en œuvre rapide. Les participants ont également fait part de leurs vues sur les approches adoptées pour déployer effectivement des ressources financières à allouer au climat durant la période de financement à mise en œuvre rapide, et sur leurs expériences dans ce domaine. Les thèmes abordés au cours des débats et les observations à retenir ont notamment été les suivants:

a) La plupart des participants ont été d'avis que la mise en place d'un environnement durablement porteur à la fois dans les pays développés et dans les pays en développement était importante pour encourager et favoriser des flux financiers accrus de source publique et privée. En outre, il a été souligné que l'investissement dans des conditions propices à l'accroissement du financement de l'action climatique s'avérait économiquement rationnel et rentable;

b) La coopération, la coordination et la communication étaient la clef d'un déploiement effectif du financement de l'action climatique. Les participants ont pris note de nombreux exemples de coopération entre pays développés et pays en développement visant à instaurer des conditions plus propices au cours de la période de financement à mise en œuvre rapide et ont souligné l'importance d'une meilleure coordination au niveau national et parmi les pays donateurs. En outre, il a été jugé essentiel que les intermédiaires se concertent mieux avec les donateurs et les bénéficiaires pour faire parvenir les fonds

destinés à l'action climatique. La coordination a également été considérée comme importante pour équilibrer le financement des activités d'adaptation et d'atténuation;

c) La transparence de l'information sur le volume de financement, les sources et les délais pouvait améliorer la coordination entre les parties prenantes concernées en leur permettant d'être mieux informées et contribuer ainsi à accroître les flux financiers et l'investissement.

54. Il a été souligné que la mise en œuvre d'approches par programme était un facteur susceptible d'améliorer la coordination entre les pays donateurs et les différents acteurs associés au financement de l'action climatique au niveau des pays.

C. Mesures nécessaires pour mieux tenir compte de l'appui dont les pays en développement ont besoin

55. La nécessité de comprendre les besoins des pays en développement a été considérée comme un aspect important de la coopération entre pays développés et pays en développement. De nombreux participants ont souligné combien il était essentiel que l'appui accordé par les pays développés cadre avec les stratégies et les plans climatiques nationaux des pays en développement et les autres priorités de développement qu'ils définissent eux-mêmes selon une démarche d'inspiration nationale. Certains participants ont indiqué que les besoins pouvaient être déterminés avec plus de précision s'ils étaient évalués dans le cadre de la préparation des stratégies, des programmes et des projets en mettant l'accent sur la mise en œuvre plutôt que sur une approche générale. À cet égard, des participants ont estimé que les activités de préparation devaient être conçues de façon à répondre aux exigences et aux priorités définies au niveau local.

56. Quelques participants ont fait observer que l'évaluation efficace des besoins des pays en développement permettrait de faire en sorte que l'appui accordé soit plus ciblé et approprié, aux niveaux tant national qu'international. Les débats ont ensuite porté principalement sur trois aspects:

a) Les leçons tirées de l'étude NEEDS concernant le projet sur les changements climatiques¹²;

b) Les moyens de combler les lacunes recensées lors de l'évaluation des besoins;

c) Les moyens de passer de l'évaluation des besoins à la phase de mise en œuvre.

57. Pour les participants, le projet NEEDS s'était avéré utile du fait des caractéristiques suivantes: a) une procédure simplifiée; b) l'apport d'un financement direct aux pays en développement pour effectuer les évaluations; et c) la méthode «partant de la base» adoptée pour déterminer les besoins grâce aux compétences locales.

58. De nombreux participants ont constaté que les méthodes et outils disponibles pour évaluer les besoins d'adaptation et les coûts connexes étaient moins précis et donc moins fiables que les méthodes et outils permettant de déterminer les besoins d'atténuation. Plusieurs participants y ont vu une lacune à combler par de nouvelles mesures propres à améliorer la précision et la fiabilité des approches méthodologiques et des outils disponibles pour évaluer les besoins d'adaptation.

59. Certains participants ont estimé que des projections à plus long terme devaient être prises en considération pour évaluer les besoins des pays en développement. À cet égard,

¹² Pour de plus amples informations concernant ce projet, voir le document FCCC/SBI/2010/INF.7.

les scénarios d'évolution des émissions pouvaient ensuite être associés à des évaluations des effets et des besoins à une échelle de temps analogue.

60. De nombreux participants ont été d'avis que l'établissement des priorités et l'évaluation des besoins devraient être des processus impulsés par les pays et que tous les moyens de mise en œuvre (financement, technologie et renforcement des capacités) étaient nécessaires pour exécuter les projets recensés lors de l'évaluation des besoins (par exemple dans les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation). En outre, il a été souligné que l'évaluation des besoins devrait être davantage axée sur les perspectives d'investissement et identifier si possible les instruments financiers nécessaires pour déployer effectivement des moyens de financement de l'action climatique. À cet égard, beaucoup de participants ont constaté qu'il était important de renforcer le dialogue entre les pays et de mieux partager les informations et les enseignements à retenir au niveau international.

Annexe I

[Anglais seulement]

Programme of the in-session workshop on long-term climate finance in 2014

Part I, held on 11 June 2014

3–3.15 p.m.	Remarks by Ms. Christiana Figueres, Executive Secretary, UNFCCC
3.15–3.20 p.m.	<p>Opening and introduction by co-facilitators</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mr. Kamal Djemouai (Algeria) • Mr. Herman Sips (Netherlands)
3.20–4 p.m.	<p>Panel discussion: Updated strategies and approaches for scaling up climate finance from 2014 to 2020</p> <p>This session will focus on efforts to scale up climate finance, including information on: expected levels of climate finance mobilized from different sources; policies, programmes and priorities; actions and plans to mobilize additional finance; the balance between adaptation and mitigation; and steps to enhance enabling environments. It will also discuss any concrete actions that can be undertaken to increase clarity in the mobilization of climate finance from 2014 to 2020.</p> <p>Scene-setting presentation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ms. Cassie Flynn, United Nations Development Programme <p>Discussants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ms. Isabel Cavelier Adarve (Colombia) • Ms. Daisy Streatfeild (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland) • Ms. Mariama Williams, South Centre
4–5 p.m.	<p>Group discussions</p> <p>Session format: In order to provide context to the discussions, the session will kick off with a short presentation, followed by a brief panel discussion. The panel discussion will be followed by interactive discussions and an exchange of perspectives in smaller groups. Each group will be supported by a dedicated discussion leader.</p> <p>Discussion leaders</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mr. Naderev Saño (Philippines) • Mr. Jorge Gastelumendi (Peru) • Ms. Delphine Eyraud (France) • Mr. Seyni Nafo (Mali)

5– 5.45 p.m.	Plenary reporting
5.45–6 p.m.	Wrap-up by co-facilitators and closure

Part II, held on 12 June 2014

10–10.15 a.m.	<p>Opening and introduction by co-facilitators</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mr. Kamal Djemouai (Algeria) • Mr. Herman Sips (Netherlands)
10 –11 a.m.	<p>Panel discussion: Cooperation on enhanced enabling environments, the support needs of developing countries and support for readiness activities</p> <p>This session will focus on: (a) the drivers of climate finance effectiveness on the basis of lessons learned from developed–developing country collaborations in the past, such as on fast-start finance; (b) the actions needed to better address the support needs of developing countries; and (c) climate finance readiness activities to strengthen the capacity of developing countries to effectively deliver climate projects and programmes.</p> <p>Scene-setting presentation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ms. Smita Nakhoda, Overseas Development Institute <p>Discussants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mr. Zaheer Fakir (South Africa) • Ms. Sarah Conway (United States of America) • Mr. Amjad Abdulla (Maldives)
11 a.m.–12 p.m.	<p>Group discussions</p> <p>Session format: In order to provide context to the discussions, the session will kick off with a short presentation, followed by a brief panel discussion. The panel discussion will be followed by interactive discussions and an exchange of perspectives in smaller groups. Each group will be supported by a dedicated discussion leader.</p> <p>Discussion leaders</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mr. Roger Dungan (New Zealand) • Ms. Ana Fornells (Spain) • Ms. Lorena Gonzales Lopez (Mexico) • Ms. Laetitia De Marez (Nauru)
12–12.45 p.m.	Plenary reporting
12.45–1 p.m.	Wrap-up by co-facilitators and closure

Annexe II

[Anglais seulement]

Questions to guide the breakout discussions at the in-session workshop on long-term climate finance in 2014

1. Part I of the in-session workshop

Group 1

How can the updated approaches and strategies be more useful in terms of the level of detail and the type of information on sources and instruments?

How can the updated information be better used to communicate actions on the ground and policies supported by developed country Parties within the international and national climate finance communities?

Group 2

What efforts are currently part of developed country Parties' strategies and approaches foreseen to scale up climate finance?

How are those efforts aligned with the priorities and programmes of developing countries?

Group 3

What are the major lessons learned from the fast-start finance period with respect to policies, programmes and priorities that are currently supported by international climate finance? How can efforts be enhanced?

How can fast-start finance planning inform updated approaches and strategies for mobilizing scaled-up climate finance?

Group 4

What insights can be obtained from the information submitted by developed country Parties in 2013 on approaches and strategies for mobilizing scaled-up climate finance?

What other efforts are being undertaken by Parties to ensure the balance between funding for mitigation and adaptation in other climate finance channels? How can those efforts inform updated information?

2. Part II of the in-session workshop

Group 1

What concrete actions are needed to strengthen the assessment of financial needs by developing countries, building on lessons learned?

Group 2

What lessons can be learned from developed–developing country collaboration in the fast-start finance period, particularly in connection with the effective deployment of climate finance?

Group 3

What actions should be prioritized to enhance enabling environments for the effective delivery of climate finance at the country and programme and project levels?

Group 4

What steps can be taken to improve the coordination and coherence of readiness activities?